

## États-Unis : « Les migrants ont des droits » Adèle Garnier

Entre climat de peur, attaques répétées et signatures de décrets, Donald Trump a fait de l'immigration son sujet de prédilection, au point qu'il devient difficile de s'y retrouver. Adèle Garnier, spécialiste des migrations forcées au département de géographie à l'université Laval, nous aide à décrypter la situation.



Adèle Garnier, professeure agrégée au département de géographie, ses domaines d'expertise sont la migration forcée, la migration temporaire, l'admission et l'intégration. (crédit photo : Fiona Lorenzano)

*Plusieurs associations new-yorkaises qui viennent en aide aux migrants expliquent qu'actuellement, la plupart des décrets signés par Donald Trump sont bloqués par la justice. Le changement majeur, c'est surtout l'intensification du climat de peur. Quelle est votre analyse de la situation dans une perspective plus globale ?*

Il y en fait deux aspects : quand ils disent que c'est le climat de peur qui a changé, c'est parce qu'il y a des éléments qui sont là depuis longtemps, en termes de volonté d'expulser les migrants sans statut. Il y a eu un record d'expulsion sous Obama, par exemple, après je ne suis pas forcément d'accord avec le fait que tous les ordres exécutifs sont bloqués par la justice, parce que ça prend du temps de les bloquer.

La situation ne se limite plus à un discours super hostile parce que ça, c'est récurrent aux États-Unis. Ce discours est soutenu maintenant, au niveau des décrets, et au niveau des activités dans la rue. Il y a des rafles (arrestations massives) dans la rue par des agents de ICE (police de l'immigration et des douanes). On voit des personnes se faire déporter de façon

ultra-symbolique, avec par exemple, la réouverture des centres pour migrants à Guantanamo. Ils sont aussi en train de vouloir expulser de façon complètement expéditive des défenseurs de la cause palestinienne.

***Justement, concernant les mesures mises en place, il est très difficile de démêler le vrai du faux parmi toutes les déclarations de Donald Trump. Pourriez-vous nous apporter un éclairage sur la situation ?***

Il a mis en place le retour d'une politique déjà appliquée lors de son premier mandat, qui est la suspension de la réinstallation des réfugiés. La réinstallation, c'est quoi ? C'est, par exemple, une personne syrienne, pour laquelle on reconnaît son statut de réfugié dans un camp au Liban ou en Jordanie. Et là, il y a des États qui viennent les chercher pour les réinstaller. Les pays qui pratiquent ça le plus traditionnellement, ce sont les États-Unis, suivi du Canada, de l'Australie et de quelques pays européens.

Pour faciliter le processus de demande d'asile, Biden avait mis en place une application pour que les personnes à la frontière américano-mexicaine puissent s'enregistrer et demander un rendez-vous. L'application a été démantelée et Trump l'a transformée en une espèce d'app d'auto-expulsion. C'est un peu du style : dénoncez-vous si vous êtes un sans-papiers, on vous aidera à partir sans que ça ait de conséquences négatives trop fortes.

Il a aussi envoyé des militaires à la frontière du Mexique, en prétendant que c'était une urgence nationale, et il a réactivé une ancienne loi anti-immigration. Ça, ce sont des choses qui existent, qui oui, vont peut-être être contestées, mais qui ont quand même des conséquences tout de suite sur les gens.

***Donald Trump avance l'argument que les États-Unis sont face à une crise migratoire sans précédent. La situation est-elle réellement pire aux États-Unis que dans les autres pays occidentaux ?***

Alors, attention, parce que « crise migratoire », c'est une crise pour qui ? C'est une crise de quoi ? C'est un terme qui attire l'attention du public. Toutes ces mesures restrictives sont populaires, ça l'a été déjà durant Trump 1 et ça l'est toujours. Mais crise, je veux dire, ça dépend comment on définit une crise. Est-ce que c'est parce que les infrastructures ne sont pas là pour soutenir les migrants ? Parce qu'en Europe, on parle aussi de crise.

Il y a plein de défenseurs de migrants et d'académie qui disent que c'est une crise de l'accueil. La spécificité avec les États-Unis, c'est qu'il y a un besoin économique. C'est-à-dire qu'il y a une claire demande de main-d'œuvre qui accepte de faire n'importe quoi, sous-payée, exploitée, et qui va quand même payer des impôts. Et c'est comme ça depuis très longtemps, aux États-Unis.

En Floride, ils viennent de dire qu'ils allaient baisser l'âge d'accès au marché du travail à 14 ans pour pallier le fait qu'il y a moins de sans-papiers qui travaillent dans les champs, par exemple. Donc, je dirais, il y a des indicateurs clairs, qui montrent un problème de gestion, mais c'est beaucoup plus compliqué que de simplement dire qu'il y a trop de monde.

***On observe une multiplication des méthodes arbitraires pour expulser les migrants. Les personnes sans papiers n'ont-ils aucun droit ?***

Fiona Lorenzano

C'est ça qui est important de voir. Les personnes sans papiers n'ont pas aucun droit. Il y a plein de traités internationaux que les États-Unis ont ratifiés, et c'est dans la Constitution. Il y a le droit à la vie, le droit à la sécurité, le droit à l'égalité, tout ça, ce sont des choses qui ne sont pas limitées aux citoyens. Ce sont des droits humains et les cours défendent ça.

Ce que les associations et les défenseurs des droits de la personne font, c'est qu'ils tentent de développer des outils pour informer les migrants. Ils leur disent de ne pas parler, ou plutôt de ne pas collaborer avec les autorités, et d'en dire le moins possible. Ils essayent aussi de mobiliser les gens, par exemple avec des mobilisations physiques (ex. : des chaînes humaines) pour empêcher de faire partir les enfants, ou de visibiliser ces pratiques-là. Ils essayent aussi de mobiliser la presse. Il y a une forme de résistance qui se crée.